



**Portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX**

Par arrêté n° 456-2025 du 25 septembre 2025 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme de la commune de SAINT-JEAN-LES-DEUX-JURAIKS

du jeudi 16 octobre au lundi 17 novembre 2025 (16h30)

Par décision n°25000061/77 du 17 juillet 2025, du Tribunal Administratif de MELUN Monsieur Jean-Charles BAZVIS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Françoise NIEGUS en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier de REVISION du PUJ seront tenues à la disposition du public en mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMENTAUX et au service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS RAYS DE BRUE [17 Boulevard de la Merne 77120 COULOMMIERS] pendant la durée de l'enquête de fin de 16 octobre au mardi 17 novembre 2025 aux heures et jours habituels, de 9 heures à 16 heures.

- **Communauté d'Agglomération Caennaise Pays de Brie**
 - o Du Lundi au vendredi 9h à 12h et de 15h30 à 17h30
- **Mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMENTS** :
 - o Lundi, mardi, jeudi de 14h30 à 16h30
 - o Samedi de 9h à 12h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions au service urbanisme de la Communauté d'agglomération de Saint-Jean-le-Vieux (06 888 727 344 ou la Mairie 71 130 45 46) ou à la mairie de SAINT JEAN LES DELIX (06 888 79 600) ou encore lui faire parvenir par courriel à l'adresse : delix@ccsa-jv.fr

Tout(e) personne/pour(s), sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS DE BRIE et à la mairie de COULOMMIERS dès la publication de l'arrêté prescrivant l'enquête publique.

Le dossier sera en outre également consultable durant l'enquête publique sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Coulommiers de Brie de : www.coulommiers-de-brie.fr

pour ou à l'adresse suivante : infos@coulois.com

Monsieur le Commissaire-enquêteur sera présent en Mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMENTS pour recevoir les réservations écrites ou orales du public, aux dates et heures suivantes :

- Jeudi 16 octobre de 14h30 à 16h30
- Vendredi 7 novembre de 14h30 à 16h30
- Samedi 15 novembre de 9h à 12h
- Lundi 17 novembre de 14h30 à 16h30

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions réalisées de Monsieur le commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération COLLAUDINIÈRES RIVES DE BIRE et sur le site internet : www.caudemerguesandbire.fr pour y être tenue à la disposition du public pendant un délai complet de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'expertise, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'acceptation du projet de schéma de PUI. En outre,

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de :

- M. Jean-Louis PEZZETTA, Président de la Communauté d'Agglomération Caudannaises Pays de Bré (Service Urbanisme - 27 Boulevard de la Merve 77120 COULAMMEFES - Tél. 01.64.20.92.32).

A CÔTÉ DE LA Mairie, Le Responsable Lignes 30707034

PORTANT SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

du jeudi 16 octobre au lundi 17 novembre 2025 (16h30)

Monsieur le Commissaire enquêteur sera présent en Mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Jeudi 16 octobre de 14h30 à 16h30

Vendredi 7 novembre de 14h30 à 16h30

Samedi 15 novembre de 9 h à 11h

Lundi 17 novembre de 14h30 à 16h30

En savoir plus <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-saint-jean-les-deux-jumeaux>

MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMENTS

46 rue Raymond Poincaré
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

01.64.35.90.12

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de St Jean les Deux Jumeaux